

Le Sabbat du Nouveau Testament

Nous trouvons trois textes dans le Nouveau Testament qui sont cités comme excuse pour ne pas garder le vrai Sabbat, on essaient de négocier le Sabbat du septième jour avec l'observation des "jours de fêtes". Référons-nous à ceux-ci: Romains 14:5-6; Galates 4:10-11; Colossiens 2:16-17.

Le fait est que la lecture de ces versets peut laisser l'impression que cela ne fait aucune différence quel jour nous observons comme Sabbat, ou qu'aucun jour en tout soit observé pour le repos et l'adoration. En fait, la lecture d'un seul texte n'est pas suffisante, et ne peut satisfaire ceux qui cherchent honêtement pour la vérité. Comme étudiants sérieux de la Paroles de Dieu, donnons à ces textes une signification longuement pensée, en faisant ceci nous apporterons en considération un arrangement du sujet. Et très souvent cela apportera une large signification du texte, ou le placera à la lumière d'une pleine compréhension.

Dans le 14ème chapitre de l'Épître aux Romains, Paul apporte le débat sur les motifs de conscience. Il explique les règles qui gouvernent la conduite du Chrétien, l'attitude à adapter, et l'exemple que le Chrétien doit donner devant ceux qui ont une opinion différente. C'est une chose grave que de pécher contre la conscience de quelqu'un. Nous ne devrions pas non plus dénoncer la personne qui a des idées de vrai ou de faux qui diffèrent des nôtres, aussi longtemps que ses idées ne sont pas en directe opposition avec la Parole de Dieu.

Ce qui causait la dissension dans l'Église de Dieu à Rome était l'observance des jours et la consommation de certains aliments. Il y a deux possibilités concernant cette question d'aliments. Il peut-être question des viande sacrifiées aux idoles et qui peuvent être une pierre d'achoppement pour ceux qui sont récemment convertis du paganisme, qui lui, avait des offrandes aux dieux de bois et de pierre. Cette supposition ne semble pas être la bonne interprétation parce que Paul se réfère au jeûne, l'abstinence de certaines viandes, et d'autres cérémonies juives. Par la lecture du 2ème verset, il est apparrant qu'on avait des idées différentes dans la consommation des viandes. Paul dit: "Tel croit pouvoir manger de tout: tel autre qui est faible, ne mange que des légumes." Une autre version utilise le mot "fragile" ou "de constitution délicate." Ceci semble nous guider sur la question de vivre en bonne santé. Ces deux possibilités antérieures regardaient l'évaluation des "jours." On peut avoir un doute, cependant, que ces jours puissent être des jours de fête païens. Mais si nous lisons au complet le livre des actes et les Épîtres de Paul la déduction est plus évidente qu'il nous parle des jours de fête juifs comme dans sa lettre aux Galates. Actes 14:4 attire notre attention quand il est dit: "...les uns étaient pour les Juifs, les autres pour les apôtres." Il semblerait que la tendance à continuer les rites du jeûne et des jours saints juifs s'infiltrait dans l'Église primitive. On peut le constater même aujourd'hui chez les Juifs. Par exemple ils abandonnèrent le saint Sabbat de Dieu et ils gardent strictement leurs jours de fête et leurs jours saints.

Les Galates étaient dans l'erreur en mélangeant la loi et la grâce et en apportant leur cérémonial dans leur vie Chrétienne; en faisant du lavage des mains, des jours de fête, et des nouvelles lunes une observance à salut. "Acceptez Christ et observez ces cérémonies et vous serez sauvé," voilà ce qu'était leur enseignement.

Ils oublièrent de se rendre compte que ces choses n'étaient plus, puisqu'elles avaient été accomplies par Christ et clouées sur la croix avec Lui.

Ce qu'étaient ces choses est dit clairement dans Éphésiens 2:13-16. Ici Paul essaie de nous persuader que Christ a "renversé le mur de séparation," qui existait entre les Juifs et les Païens, et par ce fait ils ont été faits "un" en Lui. Ce mur de séparation est clairement indiqué comme étant "la loi des commandements contenant des ordonnances." Paul exprime la même idée dans son Épître aux Colossiens. Évidemment quelques-uns, peut-être même certains membres de l'Église de Galatie, critiquaient les Chrétiens de Colosse parce qu'ils "ne gardaient pas les jours" et les cérémonies que les Juifs observaient. Alors Paul écrivit cette lettre et leur dit de ne pas s'occuper des critiques. "Que personne donc ne vous juge au sujet du manger et du boire, au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des jours (V.K.J.) de Sabbats." (Colossiens 2:16). La raison est donnée au verset 14, "Il a effacé l'acte (loi écrite) dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix."

Par conséquent, il est évident que par ces passages que les "jours," les "nouvelles lunes," les "jours de Sabbats"

faisaient partie de la loi écrite dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, de ce "mur de séparation qui séparait les Juifs des Païens. C'était ni plus ni moins qu'un cérémonial dont la circoncision en était le symbole. (Voir Colossiens 2:17).

Les jours de fête mentionnés dans les Épîtres de Paul aux Romains et aux Galates, ainsi que les "Jours de Sabbats" dans Colossiens, ne se réfèrent pas au Sabbat hebdomadaire, si nous considérons ces points sérieusement. Le fait est que ces "jours" sont associés aux "nouvelles lunes," aux "viandes" et aux "breuvages", qui faisaient de ces "jours" un "cérémonial" ce que le Sabbat du septième jour n'était pas. C'est ici trois passages bibliques qui ne peuvent pas s'appliquer au jour appointé par Dieu comme jour de repos et d'adoration.

Premièrement le Sabbat n'est pas, et n'a jamais été, une "ordonnance." La plupart des étudiants de la Bible reconnaissent que la loi de Moïse est divisée en trois parties. 1 ~ La loi morale: les dix commandements sur laquelle le reste de la loi était basée. 2 ~ La loi civile: les jugements. 3 ~ Le cérémonial: la loi des ordonnances. Le Sabbat prend place dans le décalogue, (les dix commandements) dans le coeur de ces grands, universels, impérissables, principes moraux, qui expriment la volonté juste de Dieu, gouvernant la conduite d'hommes de tous âges, et non parmi les besoins du cérémonial.

Deuxièmement, qui peut proclamer que le Sabbat est "contre nous," si nous regardons la déclaration explicite de Christ "le sabbat a été fait pour l'homme", c'est donc pour son bien-être, son bénéfice physique et spirituel. L'interprétation de Christ sur le commandement du Sabbat nous montre que c'est une bénédiction pour l'humanité.

Troisièmement, le Sabbat n'était pas une "ombre des choses à venir." Ce n'était pas un "type." Les "ombres" représentent le péché et ses jugements. Elles sont trouvées dans les "ordonnances" et visaient directement Jésus-Christ qui devait venir. Le Sabbat ne peut pas faire partie de ce cérémonial, parce qu'il fut institué avant que le péché entre dans le monde. Il fut béni et sanctifié (rendu inviolable) avant que l'homme cède aux insinuations rusées du tentateur - - quand il n'y avait pas de péché qui venait gâcher l'aube juste du matin. Si le 4ème chapitre de l'Épître aux Hébreux le rend typique, c'est qu'ici le Sabbat est l'ombre d'une bénédiction éternelle dans lequel Christ fera entrer les justes quand il reviendra, donc, on doit se rappeler que ce "type" restera en force jusqu'à ce que l'antitype soit venu, jusqu'à ce qu'il soit accompli. De ce point de vue le Sabbat est encore en force et il le restera jusqu'à ce que nous entrions dans le repos éternel, où ce sera toujours le Sabbat.

Les "ordonnances" et les "types" faisaient partie de la loi de Moïse, instituée au Sinaï et qui s'est continuée jusqu'au Calvaire. Il est important de réaliser que le Sabbat ne s'est pas limité à la période de ces lois mosaïques étant donné qu'il fut institué des centaines avant le Sinaï et qu'il fut donné à l'homme avant la chute, non des Juifs, mais d'Adam, qui lui, n'était certainement pas Juif. Parce qu'il précéda, d'au moins deux mille ans, Jacob le père des Juifs.

Un autre point qui doit être mentionné. Par ces passages, nous voyons clairement qu'il y avait dispute à propos de ces "jours." Il n'y a aucune référence, nul part dans le Nouveau Testament où l'on peut trouver une différence d'opinion sur quel jour était le repos et l'adoration. Le conseil de Jérusalem (Actes 15) fut appelé à régler plusieurs disputes graves. Si on se serait questionné sur le Sabbat cela aurait passé devant l'assemblée. Il n'y a jamais été mention de celui-ci. Même les Juifs sont silencieux en la matière. Ce qu'ils n'auraient certainement pas fait si cette "secte hérétique" des disciples de Jésus, avec qui ils se querellaient sur n'importe quel prétexte, auraient laissé tomber le Sabbat en adoptant un autre jour pour le remplacer.

Ici nous exposons notre cas. Paul prêcha que nous ne devons pas observer les "jours" qui sont le cérémonial Judaïsme. Pour ce qui en est du Sabbat du septième jour, l'exemple qu'il nous donna en l'observant nous enseigne juste le contraire. Mais ça, c'est un autre sujet. Une étude très sérieuse sur les trois passages qui, à la surface paraissent enseigner l'annulation du Sabbat, nous montrent que le sujet du Sabbat du septième jour n'entre même pas en considération.

Puisse Dieu nous aider dans l'étude de Sa Parole, et à suivre l'exemple des apôtres et de Christ lui-même lorsqu'il était sur terre, est notre prière.

The Church of God

Publishing House

P.O. Box 328. Salem, W.V.

26426-0328

Phone: 304-7821411

Fax: 304-782-2248

E-Mail: (cogsevday@aol.com)